

QU'EST-CE QU'UN RESEAU D'AIDES ?

Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire. Elles permettent de remédier à des difficultés résistant aux aides apportées par le maître. Elles visent également à prévenir leur apparition ou leur persistance chez des élèves fragiles.

Circulaire N° 2014-107 du 18/08/2014
BO N°31 du 28/08/2014

Les aides ont lieu à l'école
et sur le temps scolaire,
au sein de la classe
ou à l'extérieur,
individuellement ou
en groupe restreint.

LES DIFFERENTES AIDES

Les interventions du
psychologue de
l'Education nationale

Auprès des familles, des enfants, des enseignants, le psychologue scolaire assure des entretiens qui ont pour objet de mieux comprendre le sens des difficultés que manifeste l'enfant. Il procède, selon les situations, à l'observation en classe, à l'examen psychologique, et le cas échéant au suivi psychologique. Le psychologue scolaire prépare aussi les orientations spécialisées et assure l'articulation avec les services sociaux, médico-psychologiques, les services d'éducation spécialisée...

**L'aide spécialisée à
dominante pédagogique,
par le maître "E"**

C'est un accompagnement de l'enfant dans le travail d'élaboration de sa pensée, afin qu'il puisse effectuer les tâches scolaires qui lui sont demandées. Cette aide pédagogique qui ne s'appuie pas nécessairement sur le travail de classe, a pour objectif d'aider l'enfant à maîtriser ses méthodes et ses techniques de travail, à dépasser ses difficultés et à prendre conscience de ses progrès.

**L'aide spécialisée à
dominante relationnelle,
par le maître "G"**

Elle s'adresse à l'élève qui, malgré les différentes aides apportées par l'enseignant de la classe, manifeste des difficultés scolaires affectant sa capacité à apprendre et à investir son statut d'écolier. Dans une relation individuelle ou en petits groupes, elle a pour objet de permettre à l'enfant de trouver ses repères, de se structurer, de retrouver le désir d'apprendre et l'estime de soi afin de réinvestir les activités intellectuelles et ses compétences d'élève.